



HONORAIRES DE TRANSACTIONS TTC

JUSQU'À 50 000€		FORFAIT	5 000€
DE 50 000€	A	100 000€	10%
DE 100 001€	A	130 000€	9%
DE 130 001€	A	200 000€	8%
DE 200 001€	A	300 000€	7%
AU-DELA DE 300 000€			6%

Garages et parkings forfait de 2 500€ Jusqu'à 25 000€ et au-delà 10%

Estimation écrite 300€ TTC pour (Succession, notaire, impôts, divorce, etc.....), gratuite en cas de vente par Immo de France.

Pourcentage calculé sur le prix de vente en TTC

Commission charge acquéreur ajouter 1% par tranche du barème